



vert'libéraux

Les Vert'libéraux genevois se félicitent de l'acceptation par le Conseil d'Etat de leur initiative pour un congé parental

Genève, le 25 mai 2021 – Le Parti vert'libéral genevois a pris note avec une très grande satisfaction de la décision du Conseil d'Etat de recommander l'acceptation de son initiative populaire cantonale « Pour un congé parental maintenant ! ». Ce texte vise à inscrire dans la Constitution genevoise le principe du financement d'un congé parental de 24 semaines minimum, soit 16 semaines en cas de maternité et 8 semaines pour l'autre parent. Cette décision ouvre la voie à un vrai congé parental pour les Genevois. La balle est désormais dans le camp du Grand Conseil. Les Vert'libéraux suivront de près les prochains débats en commission et en plénière.

Le congé paternité actuel de deux semaines, couplé au congé maternité de 16 semaines en vigueur à Genève, ne permet pas aux deux parents de s'impliquer de manière équilibrée dans la vie familiale. C'est la raison pour laquelle les Vert'libéraux genevois ont lancé une initiative populaire l'année dernière. Son but est de poser les bases d'un changement radical de la politique familiale en proposant la création d'un congé parental qui bénéficiera réellement à tous les couples (y compris de même sexe) et, plus particulièrement, aux femmes.

Ce congé parental s'articule sur un minimum de 24 semaines, soit 16 semaines en cas de maternité et 8 pour l'autre parent. Par ailleurs, 2 semaines pourront être transférées de manière flexible à l'un ou l'autre parent, en fonction de leur organisation et de leur désir. Un tel système allégera significativement le poids de la naissance d'un enfant pesant aujourd'hui presque exclusivement sur les épaules des femmes et favorisera la construction du noyau familial propice au développement de l'enfant.

Pour mémoire, la récolte de signatures pour cette initiative a commencé en août 2021 et s'est terminée en décembre, quelques semaines avant la fin du délai légal de 4 mois. Plus de 11'200 signatures ont été remises au service des votations, soit plus de 3'000 signatures de plus que le seuil minimal fixé par la loi.

L'acceptation de l'initiative par le Conseil d'Etat constitue un signal réjouissant

En acceptant sans réserve l'initiative, le Conseil d'Etat confirme le bien-fondé de la proposition vert'libérale quant à la nécessité de réformer la politique familiale et d'instaurer un congé parental. Cette acceptation montre que les solutions vert'libérales peuvent trouver

des majorités politiques. Elle confirme aussi la pertinence légale de l'initiative, qui a été analysée très attentivement par les experts des services du département de la cohésion sociale.

Suivi très attentif du traitement de l'initiative au Grand Conseil

La balle est désormais dans le camp du Parlement cantonal. Le Grand Conseil devra tenir compte de la grande attente de la population genevoise et du signal positif lancé par le Conseil d'Etat. Les Vert'libéraux suivront de très près le traitement de l'initiative au Grand Conseil, tant en plénière qu'en commission. Le comité d'initiative veillera tout particulièrement à la préservation de la longueur du congé envisagé (24 semaines).

Vous trouverez davantage d'informations au sujet de cette initiative sur le site suivant:

www.24semaines.ch

Contacts :

Secrétariat PVL Genève (M. Cenni Najy): ge@vertliberaux.ch (076 3291910)

Manuelle Pernoud, co-initiatrice: manuelle.pernoud@bluewin.ch (079 5703724)

Aurélien Barakat, co-initiant: barakat.aurelien@gmail.com (079 4590726)